

gouvernement à mieux répondre aux besoins du monde scientifique canadien afin d'éviter l'exode des cerveaux. Je vous remercie honorables sénateurs.

(La motion est adoptée et le projet de loi est lu pour la deuxième fois.)

RENVOI AU COMITÉ

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand lirons-nous ce projet de loi pour la troisième fois?

(Sur la motion du sénateur David, le projet de loi est renvoyé au Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie.)

• (1550)

[Traduction]

LA LOI SUR LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

PROJET DE LOI MODIFICATIF—DEUXIÈME LECTURE—AJOURNEMENT DU DÉBAT

L'honorable Nathan Nurgitz propose que le projet de loi C-31, Loi modifiant la Loi sur le gouverneur général, soit lu pour la deuxième fois.

—Honorables sénateurs, je suis heureux de parrainer le projet de loi C-31, Loi modifiant la Loi sur le gouverneur général, et d'ouvrir le débat par quelques brèves remarques. Honorables sénateurs, je précise que le projet de loi C-31, dans la version présentée à la Chambre des communes le 26 juin, a été déposé sur vos pupitres, et qu'à côté se trouve un exemplaire de la page 1 050 des *Procès-Verbaux* de l'autre endroit. Par conséquent, le projet de loi dont nous sommes saisis maintenant comprend les divers amendements qui figurent à cette page 1 050.

Au lieu de faire passer les émoluments annuels de 70 000 \$ à 80 000 \$ par année, on propose maintenant de porter cette somme à 83 800 \$. On arrondit ce chiffre. Et plus loin, car ce projet de loi comporte une deuxième partie, il est fait état d'un autre amendement, à savoir l'indexation de ces émoluments, qui commence à compter du 1^{er} janvier 1990.

• (1600)

Honorables sénateurs, je crois que les sénateurs et les députés, voire la plupart des Canadiens, se rendent bien compte de l'importance de la charge de gouverneur général dans notre système de gouvernement parlementaire. J'ai la certitude que tous nos concitoyens approuvent une mesure qui renforce le rôle du gouverneur général. C'est pour cette raison que ce projet de loi a été présenté, à savoir donner encore plus d'importance à cette charge publique en l'assortissant d'émoluments plus élevés.

En plus de l'augmentation dont j'ai parlé, ce projet de loi établit des modalités permettant de rajuster les émoluments du gouverneur général chaque année. Je n'ai pas à en dire davantage en faveur de cette mesure que je recommande aux honorables sénateurs.

L'honorable Earl A. Hastings: L'honorable sénateur aurait-il l'obligeance de nous expliquer ce qu'il entend par «arrondi».

Le sénateur Frith: Il plaisantait.

Le sénateur Nurgitz: Je plaisantais et je n'aurais pas dû. Le projet de loi initial, qui a été présenté en juin, prévoyait un

salaire de 80 000 \$ par année. Il s'établit maintenant à 83 800 \$ par année. J'étais facétieux. Je n'aurais pas dû l'être, et je vous prie de m'excuser.

Le sénateur Hastings: Je ne pouvais tout simplement pas comprendre comment on pouvait arrondir un chiffre de 83 800 \$ à 80 000 \$. Sur ce, j'ajourne le débat.

L'honorable Finlay MacDonald: Honorables sénateurs, avant l'ajournement de ce débat, je voudrais poser au sénateur Nurgitz une question. Serait-il possible d'assujettir cette augmentation à des conditions? J'avais à l'esprit l'ouverture, à la résidence du gouverneur général, de courts de tennis qui sont fermés depuis un certain nombre d'années.

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement): Que faites-vous du terrain de cricket.

Une voix: Vous êtes maintenant sur un terrain mou!

Le sénateur MacDonald: Oui. Je me rappelle fort bien d'un cas où tous les honorables sénateurs étaient invités à une réception à la résidence du gouverneur général, mais où seuls les conjoints pouvaient les accompagner. Le sénateur Frith et moi-même sommes arrivés seuls.

Le sénateur Frith: Pas ensemble!

Le sénateur Nurgitz: Lequel de vous était le conjoint?

Le sénateur Frith: C'est pourquoi j'ai précisé si vite que nous n'étions pas ensemble.

Le sénateur MacDonald: Et nous nous sommes plaints amèrement au gouverneur général à ce moment-là.

Le sénateur Frith: Eh bien, je me suis plaint poliment et il s'est plaint amèrement.

Le sénateur MacDonald: Le sénateur Frith et moi-même avons signalé que si on continuait de nous empêcher de nous faire accompagner par qui bon nous semblait, nous devrions nous en prendre aux épouses de nos collègues sénateurs.

À ce moment-là, le gouverneur général s'est répandu en excuses. Elle a déclaré qu'à l'autre endroit, ils avaient eu certaines difficultés, car lorsqu'on précisait sur les invitations que la réception s'adressait aux députés et à leurs invités, il est arrivé souvent que les députés ne se fassent pas accompagner par leur conjoint, mais plutôt par une autre personne. Cela a posé quelques petits problèmes, mais chose certaine, ce ne serait pas le cas avec les honorables sénateurs.

Le sénateur Frith: Je vous fais remarquer qu'il a précisé que cela ne se produirait pas avec «les honorables sénateurs»—il n'a pas parlé des autres sortes de sénateur.

Le sénateur MacDonald: Sauf erreur, le sénateur Frith et moi-même avons corrigé cette situation, mais je voudrais être certain, avant de souscrire à ce projet de loi, que cela ne se reproduira plus et que les courts de tennis seront ouverts.

L'honorable Heath Macquarrie: Honorables sénateurs, n'étant pas un Don Juan sur le retour, je ne me lancerai pas dans le débat dont nous venons juste d'être témoins.

Le sénateur Doody: Voulez-vous dire que vous êtes un jeune Don Juan?

Le sénateur Macquarrie: Peut-être, mais je resterai dans des eaux plus sûres. Parfois, pour rendre service à nos collègues, nous nous plions à certaines règles de procédure. Le